

La prévention de la pollution en Ontario



La prévention de la pollution en Ontario



Direction des partenariats environnementaux
Ministère de l'Environnement



© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001

This document is available in English.

PIBS 3551F01
ISSN 1488-8947
01-506f
150 - 05 - 2001


 Imprimé sur du papier recyclé



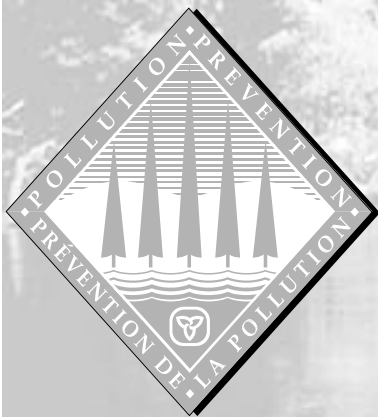
Table des matières

Introduction	4
Quatre champs d'action	
1. Partenariats pour la prévention de la pollution	5
2. Programme des promesses de prévention de la pollution	9
3. Sensibilisation, formation et outils	13
4. Initiatives montrant du leadership	18
Prévention de la pollution sur Internet	28
Pour de plus amples renseignements	29



Pourquoi faut-il prévenir la pollution ?

L'Ontario est bien décidé à prévenir la pollution, et il est facile de voir pourquoi. La prévention de la pollution associée aux rejets de substances toxiques et de déchets industriels présente bien des avantages par rapport aux méthodes antipollution conventionnelles, qui consistent à supprimer les polluants au point de rejet. La prévention n'est pas simplement une meilleure façon de protéger l'environnement. Comme l'industrie l'a montré maintes et maintes fois, la prévention se traduit par une efficacité accrue, une réduction considérable des coûts et une diminution des risques environnementaux et des risques de poursuite en dommages-intérêts. Longue est la liste des succès obtenus jusqu'à présent par les entreprises, les organismes et les gouvernements de l'Ontario.



Introduction

Les ministères de l'Environnement ont longtemps joué un rôle de réglementation, limitant leur intervention à établir et à faire observer les normes antipollution. Or, ce n'est pas toujours la meilleure façon de protéger l'environnement.

Pour atteindre les objectifs de l'Ontario relativement à l'environnement, l'une des meilleures stratégies consiste à favoriser de constantes améliorations afin de réduire ou encore d'éliminer les polluants à leur source. Bref, il s'agit de prévenir la pollution, au lieu de simplement en atténuer les conséquences. Pour que la prévention vienne à faire partie intégrante du monde des affaires en Ontario, le gouvernement adopte quatre voies stratégiques.

Partenariats pour la prévention de la pollution

- ◆ Le ministère de l'Environnement initie des mémoires d'entente et d'autres partenariats novateurs avec des associations industrielles, des entreprises privées, des organismes de défense de l'environnement, des municipalités et divers organismes gouvernementaux.

Programme des promesses de prévention de la pollution

- ◆ Ce programme innovateur encourage les usines, les établissements commerciaux, les établissements publics, les organismes sociaux et les organismes gouvernementaux à prendre des mesures pour prévenir la pollution. Les succès sont récompensés de diverses façons.

Éducation et formation

- ◆ Le ministère de l'Environnement conçoit et fournit des services de formation et d'éducation, entre autres des bandes vidéo, des guides, des systèmes de gestion de l'environnement, des études de cas et des codes de bonnes méthodes de gestion.

Leadership

- ◆ Le ministère aide activement ses collaborateurs des milieux industriel, commercial, institutionnel et municipal à faire toutes sortes de choses pour prévenir la pollution.

Le présent rapport décrit les activités du ministère dans ces quatre champs d'action et les progrès réalisés jusqu'à présent.

Des milliers de tonnes de polluants n'ont pas abouti dans l'environnement, et on a économisé des millions de dollars. Les progrès sont principalement attribuables au grand nombre d'usines, d'établissements commerciaux, de municipalités, d'organismes non gouvernementaux et d'établissements publics qui ont embrassé la prévention de la pollution.

Ils se sont joints au ministère en tant qu'« ambassadeurs » de la prévention de la pollution. Les progrès accomplis jusqu'à présent par du leadership et des partenariats sont bons pour l'environnement, l'économie et la population ontarienne. Nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie.

1. Partenariats pour la prévention de la pollution

Les partenariats pour la prévention de la pollution sont créés par des ententes, officielles ou non officielles, convenues entre le gouvernement et les secteurs industriel, commercial et municipal. Ils structurent et reconnaissent les mesures prises volontairement pour prévenir la pollution. Conformément à ces ententes, des plans antipollution et des systèmes de gestion de l'environnement sont incorporés aux plans d'affaires afin de réduire les quantités de déchets et de substances toxiques qui aboutissent dans l'environnement. Les ententes aident aussi à promouvoir la prévention de la pollution au sein de l'industrie et de la population.

Le gouvernement de l'Ontario a signé un mémoire d'entente avec cinq secteurs industriels et avec la ville de Hamilton. Le tableau ci-contre donne, d'une part, la quantité de déchets et de substances toxiques que l'on a soustraite de l'environnement et, d'autre part, le nombre de mesures de prévention déclarées en 1998.

Le gouvernement a conclu des ententes de partenariat à caractère moins officiel que les mémoires d'entente avec plusieurs secteurs et organismes. Ces partenariats diffèrent des mémoires d'entente par le fait qu'ils ne sont pas structurés par une entente officielle et que la prévention de la pollution n'est souvent pas le seul objectif ciblé (p. ex., un autre objectif pourrait être d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs).

En sont des exemples les partenariats que le gouvernement a noués avec l'association environnementale d'Emery Creek et avec le Hamilton District Autobody Repair Association.

Quantité totale des réductions et nombre de mesures déclarées par les partenariats de prévention de la pollution établis par un mémoire d'entente

Secteur	Nombre de mesures déclarées en 1998	Quantité totale des réductions (en tonnes)
Fabrication de pièces d'automobiles	20	1 170
Fabrication de produits chimiques	11	12 000
Traitement des surfaces métalliques	5	2 270
Construction de véhicules à moteur	28	334 600
Imprimerie et procédés graphiques	7	630
Quantité totale des réductions		350 670

Mémoires d'entente

Sont brièvement résumés plus bas les mémoires d'entente que le gouvernement a conclus avec cinq secteurs industriels et une municipalité. Ces mémoires d'entente se sont traduits par une réduction de la pollution, les résultats ayant été communiqués publiquement. Ils ont aussi donné lieu à des plans de prévention et à des stratégies d'exécution que peuvent ensuite copier d'autres secteurs et municipalités.

Fabrication de pièces d'automobiles

L'Auto Parts Manufacturers' Association (APMA) et les gouvernements fédéral et ontarien sont en train de rédiger un nouveau

Grâce aux divers programmes de prévention mis en œuvre par le ministère (dont les mémoires d'entente et le programme des promesses de prévention de la pollution), 400 000 tonnes de déchets et de substances toxiques n'ont pas abouti dans l'environnement. Enregistrée en mai 2000, cette réduction dépasse l'objectif initial, qui était d'obtenir, avant 2010, une réduction de 386 000 tonnes par rapport à la quantité de déchets et de substances jetée dans l'environnement en 1992.

Réduction des rejets d'acide chromique

La société A.G. Simpson Co. Ltd., un fabricant de pièces d'automobiles, a mis au point un système pour faire un usage commun de trois solutions de galvanoplastie et réduire ainsi la quantité d'acide chromique qu'elle utilise.

Elle a pu éliminer de sa chaîne de production une quantité annuelle de 143 000 kg de déchets comprenant du chrome et une quantité annuelle de 100 000 kg d'acide sulfurique. Son plan de prévention de la pollution lui a aussi permis d'accroître la santé-sécurité de son personnel et de réduire ses dépenses. Elle a immobilisé 650 000 \$, mais cet investissement devrait lui faire économiser un million de dollars par année.

Waterloo Furniture Components (WFC)

La société WFC, un signataire du mémoire d'entente conclu avec l'industrie du traitement des surfaces métalliques, est un fabricant canadien de pièces pour meubles de bureau. Elle a conçu un plan pour éliminer l'emploi d'acide acétique, de chlorure d'ammonium et d'OCB (o-chlorobenzaldéhyde), tous des substances très dangereuses qui enrichissent la teneur en métaux des effluents. Ayant remplacé ces substances par des produits moins dangereux, l'entreprise a réussi à éliminer complètement ses rejets d'OCB, de chlorure d'ammonium (3 288 kg/an) et d'acide acétique (4 180 gallons/an).

mémoire d'entente dit « axé sur le rendement ». Ils veulent favoriser l'échange d'information entre les membres de l'APMA, notamment par la diffusion de guides sectoriels. Ils veulent aussi les encourager, par la diffusion d'information et des ateliers de formation, à adhérer aux principes de la prévention de la pollution et à adopter des systèmes de gestion de l'environnement. L'APMA, le ministère de l'Environnement, l'Association canadienne de normalisation (CSA) et la société Proctor & Redfern Ltd. ont participé à la rédaction d'un guide destiné aux constructeurs de pièces d'automobiles qui veulent observer la norme ISO 14000.

L'APMA a publié son troisième rapport d'avancement en 1998. Elle y présente 20 mesures que cinq de ses membres ont prises pour prévenir le rejet dans l'environnement d'au moins 1 100 tonnes de déchets et de substances toxiques.

Produits chimiques

Le bureau national de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC), Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de l'Ontario ont rédigé un mémoire d'entente et une annexe sur la réduction des rejets de composés organiques volatils (COV) associés aux usines de produits chimiques. Les mesures qui seront prises conformément au mémoire d'entente aideront l'Ontario à atteindre l'objectif central de son Plan de lutte contre le smog, soit une réduction des rejets de COV de 45 % d'ici à 2015. L'ébauche du mémoire d'entente et des données sur les installations y afférentes se trouvent au site Web de l'ACFPC (www.ccpa.ca).

Ville de Hamilton

La ville de Hamilton a élaboré et mis en œuvre un plan pour prévenir la pollution associée à ses activités municipales. Elle a ainsi rempli ses obligations conformément au mémoire d'entente qu'elle a signé avec Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de l'Ontario. La municipalité veut maintenant aller plus loin que cette première entente, et elle travaille à concevoir un système de gestion de l'environnement.

Traitement des surfaces métalliques

Le mémoire d'entente que le ministère a conclu en 1993 avec l'industrie du traitement des surfaces métalliques comprend 25 signataires. Le document a été révisé en 1999.

Le sixième rapport d'étape, publié en automne 1999, renferme 36 études de cas décrivant les plans de prévention de pollution qui ont permis de soustraire à l'environnement une quantité annuelle de 5 288 kilogrammes de produits chimiques, de métaux et de matériaux dangereux.

Le Collège Sheridan et la société Water Technology International ont mis au point un cours de formation qu'ils ont présenté en avril 1999. Le cours est élaboré à partir du guide de prévention de la pollution dans l'industrie du traitement des surfaces métalliques. Au moins 90 employés de 35 entreprises ont suivi le cours. Le 23 septembre 1998, le groupe de travail sur la prévention de la pollution dans l'industrie du traitement des surfaces métalliques a parrainé le cinquième atelier-réunion sur l'examen des progrès. Y ont assisté 46 personnes représentant

les associations et les entreprises de l'industrie du traitement des surfaces métalliques, ainsi que leurs fournisseurs et les gouvernements.

En 1998, le mémoire d'entente et les activités y afférentes ont été présentés à des groupes de l'Argentine et des Philippines. En avril 1999, on les a présentés à Taiwan, à l'occasion d'un atelier auquel ont assisté plus de 100 Taiwanais.

La société Kuntz Electroplating Inc. a reçu, en 1997, le prix d'excellence en prévention de la pollution pour avoir mis au point des méthodes de récupération du nickel présent dans les boues industrielles. Le prix a été décerné en 1998 à la société Spectra Anodizing, qui a trouvé une façon de récupérer et de réutiliser l'acide phosphorique, un sous-produit du procédé d'anodisation. La société Torcad Ltd. est le récipiendaire du prix de 1999. Elle a mené à bien plusieurs projets de prévention de la pollution.

Imprimerie et procédés graphiques

Les signataires du mémoire d'entente ont continué de sensibiliser les imprimeurs et de leur fournir une aide technique au moyen de visites sur place, d'ateliers, de séminaires et d'un site Web sur la prévention de la pollution (www.cleanprint.org). Le mémoire d'entente a été renouvelé et sera en vigueur jusqu'en 2001. Il a paru au site Web de la *Charte des droits environnementaux* (www.ene.gov.on.ca/envision/env_reg/ebr/).

Le troisième rapport d'étape a paru en 1999. Y sont décrites sept mesures ayant prévenu le rejet dans l'environnement de

210 tonnes de substances toxiques et d'autres polluants associés à des imprimeries ontariennes.

Projet de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV)

Le projet de l'ACCV est la plus ancienne entente de prévention de la pollution conclue au Canada entre le gouvernement et l'industrie. L'entente est entrée en vigueur le 29 mai 1992, lorsque l'ACCV et le gouvernement ont signé un mémoire d'entente. D'autres mémoires d'entente ont été signés par la suite, renforçant de l'un à l'autre les progrès accomplis.

Le projet a été mis sur pied pour réduire la quantité de substances toxiques rémanentes et d'autres polluants dangereux qu'utilisent, que fabriquent ou que rejettent les membres de l'ACCV. Les progrès doivent être vérifiables.

L'ACCV a publié jusqu'à présent sept rapports d'étape décrivant 138 mesures que ses membres ont prises pour prévenir la pollution. Grâce à ces mesures, plus de 9 400 tonnes de substances toxiques (celles figurant sur la liste des substances à éliminer) et plus de 400 000 tonnes d'autres polluants et de déchets n'ont pas abouti dans l'environnement.

Entre autres activités de sensibilisation, l'ACCV a tenu, à l'intention des fournisseurs, quatre ateliers sur la prévention de la pollution et l'adoption de systèmes de gestion de l'environnement. Le rôle que jouent les fournisseurs est essentiel au succès du projet de l'ACCV.

On a en outre fait davantage pour montrer au public et aux

Beacon Herald Fine Printing Ltd.

La société Beacon Herald Fine Printing Ltd., une imprimerie multiservices, s'est engagée récemment à ne plus utiliser d'alcool isopropylique dans son procédé de mouillage afin de réduire ses rejets de COV, ceux-ci étant associés au smog.

Elle a examiné, avec l'aide d'un fournisseur, plusieurs produits pouvant remplacer l'alcool, et toutes ses presses fonctionnent maintenant sans alcool. Ce changement, qu'elle a fait sans avoir à immobiliser des capitaux, s'est traduit par une économie annuelle de 2 100 \$ et par l'élimination de 1 636 kilogrammes de COV.

Gestion du cycle de vie

La gestion du cycle de vie est la notion suivant laquelle les entreprises doivent tenir compte des coûts monétaires et environnementaux associés à la durée de vie de leurs produits – de l'acquisition et de l'utilisation des matières brutes aux coûts liés à leur élimination. Les entreprises qui adoptent cette notion reconnaissent l'importance de la prévention de la pollution et parviennent souvent à réduire ou à éliminer la nécessité de dispositifs antipollution aux points de rejet.

Réduction de l'emploi des solvants de purge

Usine de montage de camions (Oshawa) de la société General Motors du Canada Limitée

L'autoplexe d'Oshawa est la plus grande usine automobile d'Amérique du Nord. L'usine de montage de camions y construit chaque jour 1 300 camionnettes des marques Chevrolet et GMC.

L'usine a adopté, en 1996, un plan de gestion des produits chimiques suivant lequel elle obtient d'un seul fournisseur la plupart de ses produits chimiques secondaires.

Les gestionnaires des produits chimiques ont trouvé des moyens plus efficaces d'utiliser les produits chimiques partout dans l'autoplexe et de réduire le coût des produits chimiques lié à chaque véhicule. Les gestionnaires et le personnel de l'atelier de peinture ont apporté de nombreux changements (réduction du nombre de purges, meilleure vidange air-solvant, réduction du nombre et de la longueur de conduites purgées et taux de captage accru des produits de purge).

En réduisant la quantité de solvant de purge utilisée, l'usine prévient annuellement le rejet de 540 tonnes de COV. Elle examine actuellement d'autres façons de prévenir la pollution dans le cadre de son plan de gestion des produits chimiques.

intéressés ce que les usines font pour prévenir la pollution. Il y a eu trois visites d'usine, à l'occasion desquelles diverses parties intéressées, dont des organismes environnementaux et des syndicats, ont pu obtenir des renseignements et faire des suggestions.

L'amélioration continue fait partie intégrante du projet de l'ACCV. Depuis son lancement, on actualise constamment la liste des substances ciblées pour qu'elle corresponde bien aux programmes antipollution du gouvernement.

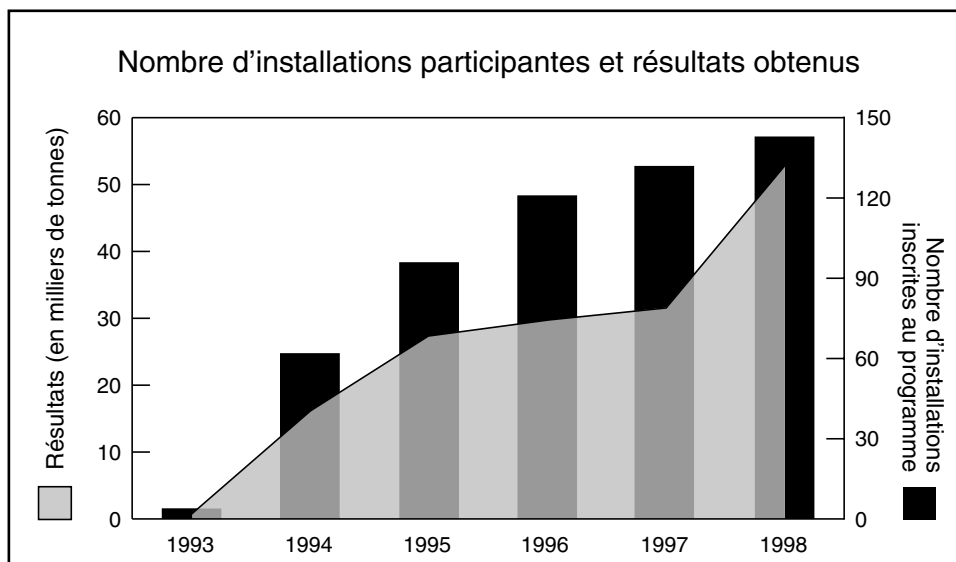


2. Le programme des promesses de prévention de la pollution

Le programme des promesses de prévention de la pollution incite les participants des secteurs industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental à prévenir la pollution par des mesures qu'ils prennent volontairement. Les entreprises qui ont pu réduire leur utilisation, leur rejet ou leur production de déchets dangereux et d'effluents industriels reçoivent un certificat soulignant leur contribution.

Les entreprises inscrites au niveau P² (elles se sont engagées publiquement à atténuer la pollution) ou aux niveaux P³ ou P⁴ (elles ont réduit leur quantité de rejets polluants) obtiennent un certificat reconnaissant leur participation. Les entreprises qui se sont distinguées peuvent remporter l'un des prix d'excellence que le ministère décerne chaque année.

Plus de 150 installations, aux quatre coins de l'Ontario, sont aujourd'hui inscrites au niveau P² ou à un niveau supérieur. Elles représentent collectivement de nombreux aspects de l'économie ontarienne et des préoccupations environnementales. À l'heure actuelle, les résultats déclarés représentent une réduction annuelle de 52 000 tonnes de déchets et de polluants (voir le diagramme).



Niveaux de participation

Le programme des promesses de prévention de la pollution propose aux participants des secteurs industriel, commercial et institutionnel (dont le gouvernement) quatre niveaux de participation progressifs.

P¹

Inscription et planification :

Les participants s'engagent à éliminer ou à réduire la pollution associée à leurs activités.

P²

Promesse de réduction :

Les participants annoncent publiquement l'objectif qu'ils veulent atteindre.

P³

Atteinte de l'objectif de réduction :

Les participants ont réduit considérablement leur pollution ou ont fait de grands progrès dans cette voie.

P⁴

Prévention de la pollution :

Les participants ont réduit considérablement leur pollution ou ont fait de grands progrès dans cette voie, et emploient des techniques de prévention reconnues.

Récipiendaires du prix annuel



Les entreprises et organismes suivants ont reçu le prix d'excellence du programme des promesses de prévention de la pollution.

1993

◆ Petites installations

La société **Ontario Store Fixtures** (Concord), un fabricant d'accessoires en bois et en métal, a réduit son utilisation annuelle de solvants (65 p. 100), de boues de peinture (85 p. 100) et de COV (120 000 kg). Elle a aussi réduit sa consommation d'énergie et la quantité de déchets solides qu'elle envoie à des décharges.

◆ Leadership

Pollution Probe (Toronto), un groupe de défense de l'environnement, prône la prévention de la pollution depuis de nombreuses années et l'a bien intégrée dans un grand nombre de ses activités.

1994

◆ Petites installations

Davlin Cleaners (Etobicoke) utilise un procédé de nettoyage à l'eau qui réduit d'environ 8 500 litres sa consommation annuelle de perchloroéthylène. En outre, l'entreprise a réduit de moitié la quantité de solvant Stoddard qu'elle emploie pour le nettoyage à sec. Elle a réduit ses rejets d'autres polluants de 20 p. 100, son utilisation de colorants de 10 p. 100, sa production de déchets dangereux de 50 p. 100 et sa consommation d'énergie de 30 p. 100.

◆ Moyennes installations

Elf Altochem Canada Inc. (Oakville), un fabricant et distributeur de produits chimiques et de lubrifiants, a assuré la formation de son personnel pour qu'il puisse recycler les matières brutes, conserver l'eau et l'énergie, et amenuiser les effets sur l'environnement occasionnés par les déversements accidentels

et les rejets de produits chimiques. La société **Strataflex Canada Corp.** (East York), un fabricant de cartes de circuit imprimé flexibles qu'emploient les industries aérospatiale, de l'informatique, des télécommunications et des armements, s'était engagée à traiter tous ses déchets elle-même, dans ses installations, avant la fin de 1994.

◆ Grandes installations

La société **Xerox Canada** (Toronto) a réduit de 140 kilogrammes la quantité de chlorure de méthylène qu'elle utilise. Pour ce faire, elle a remplacé ses substances destructrices d'ozone par des substances moins nocives pour l'environnement. Elle a aussi commencé à recycler elle-même ses déchets de soudure provenant du dégraissage et de la soudure de cartes de circuit imprimé.

◆ Leadership

La **Hamilton District Autobody Repair Association** (HARA) a joint au moins 300 ateliers de réparation de carrosseries de la région du Golden Horseshoe, au moyen d'ateliers, de bulletins et de pochettes d'information. La HARA a tenu ses membres au courant des lois et des règlements se rapportant aux ateliers de réparation de carrosseries, et leur a montré comment accroître leurs bénéfices tout en réduisant leurs rejets de solvants et de COV dans l'atmosphère.

1995

◆ Petites installations

Kelly Auto Body (1989) Ltd. (Hamilton) a réduit de 80 p. 100 sa production de déchets contenant des solvants de dégraissage.

◆ Moyennes installations

Careful Hand Laundry and Dry Cleaners Ltd. (Toronto) a réduit de 42 p. 100 la quantité de perchloroéthylène qu'elle utilise.

Guelph Utility Pole Co. Ltd. (Guelph) a éliminé 99 p. 100 de ses rejets de pentachlorophénol.

◆ **Grandes installations**

Lennox Industries (Canada) Ltd.

(Etobicoke) n'utilise plus d'adhésifs renfermant du 1,1,1-trichloroéthane et a réduit de moitié sa consommation de 17 produits (solvants en aérosol, lubrifiants et peintures à pulvériser).

◆ **Leadership**

L'Association canadienne des constructeurs de véhicules a été la première entreprise à conclure au Canada une entente de prévention de la pollution avec les gouvernements fédéral et ontarien. Lors de la cérémonie de remise de prix, elle avait prévenu le rejet dans l'environnement de 3 960 tonnes de substances toxiques et de déchets, grâce à 42 projets de prévention de la pollution mis en œuvre à 13 usines participantes.

1996

◆ **Petites installations**

Finchdale Cleaners (Weston) a transformé une grande partie de ses installations pour pouvoir y utiliser un procédé de nettoyage à l'eau. Elle a pu ainsi réduire de 75 p. 100, au cours des deux années antérieures, la quantité de déchets dangereux, dont du perchloroéthylène, qu'elle produit.

◆ **Moyennes installations**

Huntsman Corporation Canada Inc.

(Guelph) a réduit de 99 p. 100 ses rejets d'oxyde d'éthylène.

◆ **Grandes installations**

Du Pont Canada Inc. (Maitland) a réduit sa production de déchets de fibres et ses rejets d'acide adipique, d'acide nitrique, de tétrachlorure de carbone, de tétrachloroéthylène, de cyclohexane, de

naphtalène, de hexaméthylèneimine, de bis(hexaméthylène)triamine, d'alumina, de gaz carbonique et d'oxydes nitreux.

◆ **Leadership**

La **Division canadienne de la Photo Marketing Association International** a élaboré et fait connaître un code de bonne gestion environnementale (sans caractère obligatoire) qui a permis de réduire les rejets dans l'environnement de sels d'argent et d'autres substances. L'association a travaillé avec des fournisseurs et des minilaboratoires de développement de photos pour créer un cours de formation sur le code et en favoriser l'adoption en Amérique du Nord.

1997

◆ **Petites installations**

Canadian Auto Collision (Brantford) a réduit sa production de déchets contenant des solvants, ainsi que ses rejets de COV et de poussières.

◆ **Moyennes installations**

L'usine **Scotchbright de 3M Canada** (Perth) a réduit ses rejets de COV de 244 tonnes par année en utilisant un procédé chimique à base d'eau pour fabriquer des supports abrasifs non tissés.

◆ **Grandes installations**

Tenneco Automotive (Owen Sound) a réduit de 80 p. 100 sa production annuelle de déchets dangereux au moyen d'un procédé de récupération-recyclage de peintures, d'acides et de boues de meule.

◆ **Leadership**

L'Ontario Farm Environmental Coalition (Toronto) a élaboré et fait connaître un plan d'écogestion des exploitations agricoles. Elle a créé des groupes de travail sur les systèmes de gestion de l'environnement et formé environ 10 000 agriculteurs ontariens.

1998

◆ Petites installations

Container Services A.R.M. (Colborne) a installé un circuit de recyclage de l'eau à boucle fermée. Elle a pu ainsi réduire d'au moins 50 000 litres la quantité d'hydroxyde de sodium qu'elle utilise annuellement et éliminer entièrement ses rejets d'eaux usées.

◆ Moyennes installations

427 Auto Collision (Toronto) a réduit son utilisation annuelle de COV de 2 000 litres par l'emploi de pistolets à peinture à haut volume et basse pression ou de pistolets à faible volume et basse pression. Grâce à un projet de recyclage sur place, elle a aussi réduit de 5 000 litres la quantité annuelle de solvants qu'elle utilise.

◆ Grandes installations

Kuntz Electroplating (Kitchener) a mis au point un procédé de décyanuration par hydrolyse pour remplacer les méthodes conventionnelles de destruction du cyanure. Elle a pu ainsi réduire d'au moins 84 000 litres la quantité de produits chimiques qu'elle utilise annuellement.

◆ Leadership

L'**association environnementale d'Emery Creek** (Weston) a créé un réseau d'entraide interentreprise pour réduire la pollution dans le bassin hydrographique d'Emery Creek.

1999

◆ Petites installations

Hawley Pontiac Buick Cadillac Ltd. (Mississauga) a remplacé de vieux pistolets à peinture par des pistolets à haut volume et basse pression. Le concessionnaire utilise aussi une laveuse à pistolets automatisée, qui récupère et réutilise les solvants usés, ainsi qu'un apprêt sans isocyanate à

faible teneur en COV et, enfin, un masque liquide.

◆ Moyennes installations

L'usine de poudre d'encre couleur de **Xerox Canada Ltd.** (Oakville) utilise un filtre à membrane pour récupérer et réutiliser la poudre d'encre présente dans les solutions de nettoyage (réduction de 50 p. 100 des déchets) et pour récupérer et recycler les fines poudres d'encre associées au procédé de broyage (réduction de 47 p. 100 des déchets).

◆ Grandes installations

Marconi Communications Canada Inc. (St. Thomas) n'utilise plus de COV, ayant remplacé les peintures liquides par des peintures en poudre, et modernisé une machine de soudage à la vague au moyen d'un fluxeur par mousse, pour qu'elle puisse utiliser un flux à base d'eau exempt de COV.

◆ Leadership

Le **Centre canadien de la prévention de la pollution** (Sarnia) prône la prévention de la pollution comme le meilleur moyen qui soit de protéger l'environnement. Il prend une part active à la conception et à la facilitation d'ateliers et de conférences. Il crée des ressources en matière d'information au nom d'organismes locaux, provinciaux et nationaux.

3. Sensibilisation, formation et outils

Sensibilisation et formation

La prévention de la pollution et les systèmes de gestion de l'environnement procurent des avantages manifestes et quantifiables, mais ils sont de nouvelles notions pour bien des gens. Les personnes qui planifient ou mettent à exécution des mesures de prévention ont donc besoin d'une formation.

Il y a quatre niveaux de sensibilisation et de formation : 1) *conscientisation*; 2) *apprentissage des outils*; 3) *formation pratique*; 4) *formation des formateurs*. Nous expliquons brièvement plus bas ce que chaque niveau représente.

1) Les ateliers de conscientisation font connaître les théories et les principes afférents à la prévention de la pollution. À cette étape, on met en relief les avantages de la prévention (éviter des coûts, amélioration de la performance environnementale, diligence, etc.).

2) Les ateliers sur l'apprentissage des outils approfondissent les concepts que l'on peut utiliser pour atteindre des objectifs de prévention. Les participants apprennent à relever les impératifs environnementaux de leur organisme au moyen d'outils essentiels comme la planification de la prévention et les méthodes de résolution de problèmes. On rédige des guides, de codes de bonne pratique, etc. pour un secteur d'activité en particulier, et on les utilise pour faciliter l'exécution des plans de prévention de la pollution.

3) Les ateliers de formation pratique dépassent le cadre des notions de base. La formation est approfondie, pour que les participants puissent mettre en œuvre, à leur lieu de travail, un plan de prévention et des systèmes de gestion de l'environnement (les « meilleures pratiques »). Les participants font parfois le tour d'une usine qui a pris des mesures de prévention. Après la visite de l'usine, ils peuvent poser des questions, y compris des questions sur le coût des mesures et les grandes difficultés qu'elles ont occasionnées.

4) Les ateliers de formation des formateurs sont conçus pour former des particuliers qui retourneront à leur lieu de travail pour y enseigner ce qu'ils ont appris à leurs collègues. Ils sont destinés aux personnes qui ont déjà appris les notions de base, la théorie et les méthodes de la prévention de la pollution.

Le ministère de l'Environnement participe à la conception ou à la prestation d'un grand nombre de programmes de sensibilisation-formation.

Six groupes de clients profitent régulièrement de ces programmes :

- ◆ les collaborateurs de l'industrie et du monde des affaires;
- ◆ les municipalités et les groupes communautaires;
- ◆ les établissements d'enseignement;
- ◆ les conférences et les ateliers;
- ◆ les colloques internationaux;
- ◆ le personnel du ministère.

Nous présentons plus bas quelques exemples des ateliers de sensibilisation-formation offerts à chaque groupe de clients.

Collaborateurs de l'industrie et du monde des affaires

- ◆ Au North American Auto Supplier Environmental Workshop, plus de 300 participants des États-Unis et du Canada ont assisté à des exposés sur les systèmes de gestion de l'environnement (fondés sur la norme ISO 14000), les techniques de production non polluantes, les méthodes parallèles au respect des lois et des règlements, et la conception de modèles d'environnement.
- ◆ Dix séminaires ont eu lieu à huit endroits du sud de l'Ontario pour donner aux imprimeurs une idée du genre de mesures qu'ils peuvent prendre pour prévenir la pollution et pour les encourager à utiliser un guide rédigé à leur intention. Y ont assisté 127 imprimeurs et plus de 50 fournisseurs.
- ◆ L'Automobile Parts Manufacturers' Association a parrainé plusieurs ateliers de formation sur les systèmes de gestion de l'environnement, la prévention de la pollution et l'étude des risques. Chaque atelier a accueilli en moyenne 30 participants. L'association tient annuellement un atelier sur la prévention de la pollution au sein de l'industrie du traitement des surfaces métalliques.
- ◆ La Hamilton District Autobody Repair Association a organisé et présenté, en coopération avec le ministère, un atelier sur la rentabilité dans le domaine de l'automobile. L'atelier est destiné aux membres de plusieurs associations d'entreprises de

réparation d'automobiles. Son but est de faire connaître les principes de la prévention de la pollution et d'en favoriser l'adoption.

Municipalités et groupes communautaires

- ◆ On a présenté des exposés à des comités du Plan d'assainissement et à des ateliers de coordination à Hamilton, à Collingwood et dans la région de la baie de Quinte. Les exposés ont mis en relief diverses façons de prévenir la pollution dans les zones de préoccupation des Grands Lacs.
- ◆ Le comité de la qualité de l'air de Windsor a organisé un séminaire pour encourager l'industrie locale à prévenir la pollution.
- ◆ La chambre de commerce de London a fait faire un exposé sur la prévention de la pollution à l'occasion d'un atelier présenté par l'Environmental Management Resource Centre for Business in London.
- ◆ La ville de Hamilton a tenu des ateliers sur la prévention de la pollution pour que l'industrie et d'autres gouvernements municipaux puissent profiter de ses succès et de son expérience dans ce domaine.

Établissements d'enseignement

- ◆ L'Ontario Environmental Training Consortium a invité le ministère à décrire, à l'occasion d'une conférence d'enseignants au niveau collégial, qui a eu lieu à Niagara Falls, les occasions qui existent pour prévenir la pollution.
- ◆ L'Université de Toronto a invité des spécialistes du gouvernement et de l'industrie à donner à des étudiants de deuxième et de troisième cycles une

conférence sur la prévention de la pollution et les systèmes de gestion de l'environnement.

Conférences et ateliers

- ◆ Le programme de la conférence de la société Canadian Environmental Technologies (CETECH) comprenait des études de cas sur les techniques de prévention de la pollution et la formation du personnel d'usine.
- ◆ La conférence de l'Ontario sur l'environnement et l'énergie comprenait des sessions sur les systèmes de gestion de l'environnement et les produits chimiques écologiques. En 1998, le thème de la conférence était *Solutions that Don't Cost the Earth*.
- ◆ Le ministère a parrainé un atelier sur l'écologie industrielle auquel ont participé des consultants, des universitaires et des porte-parole de l'industrie, de divers secteurs des services et du gouvernement.
- ◆ Pollution Probe et le Conference Board du Canada ont parrainé une conférence intitulée *Voluntary Initiatives: Policy Framework and Roles*. On y a présenté les résultats des travaux de recherche du Conference Board (*Innovators in Environmental Action Forum*) et de Pollution Probe (*Towards Credible and Effective Environmental Voluntary Initiatives: Lessons Learned, a detailed review of voluntary initiatives from across the country*).
- ◆ L'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP) a parrainé un atelier sur la prévention de la pollution pour faire connaître à ses membres les principes et les méthodes de la prévention de la pollution. L'ICPP donne un compte rendu de l'atelier

dans le rapport de son premier examen de performance environnementale. Il y décrit sa position eu égard à l'environnement et les activités de prévention que l'industrie prévoit entreprendre.

Colloques internationaux

- ◆ Le Fonds mondial pour la nature a organisé une table ronde d'une journée sur la prévention de la pollution, à l'intention des responsables de pollution indirecte. Y ont participé des porte-parole de l'Ontario, du Québec et des États-Unis, dont des groupes environnementaux et des membres du personnel du ministère.
- ◆ À la réunion semestrielle de la Table ronde sur la pollution des Grands Lacs, qui a eu lieu à Sarnia, on a fait le point sur les activités de prévention de la pollution qu'ont entreprises les gouvernements des États-Unis et du Canada. Une partie de la réunion a été consacrée aux mesures prises en Ontario.
- ◆ L'Association canadienne des industries de l'environnement a organisé la 17^e conférence canadienne sur la gestion des déchets, qui a eu lieu à Québec. Plus de 300 représentants des 10 provinces canadiennes et de plusieurs pays y étaient présents pour échanger des idées sur de nouvelles façons de réduire la production de déchets, dont les partenariats créés volontairement entre l'industrie et le gouvernement.
- ◆ La Table ronde canadienne sur la prévention de la pollution est une assemblée notoire où l'on fait le point sur les progrès accomplis au Canada dans le domaine de la prévention. La prochaine réunion aura lieu à St. John's, à Terre-Neuve, les 6, 7 et 8 juin 2001. On y discutera

principalement de la planification des mesures de prévention, particulièrement les méthodes aptes à favoriser encore davantage la prévention.

- ◆ L'an dernier, le Centre canadien de la prévention de la pollution, Environnement Canada et les Nations Unies ont organisé deux importantes réunions à Montréal.
- ◆ Des décideurs haut placés, représentant plusieurs pays, se sont réunis pour discuter de l'état actuel et des orientations futures des méthodes de production non polluantes, à l'occasion du sixième séminaire de haut niveau sur les méthodes de production non polluantes (Programme des Nations Unies pour l'environnement).
- ◆ D'éminents praticiens et des porte-parole des tables rondes sur la prévention de la pollution se sont réunis, au Sommet international sur la prévention de la pollution, pour renforcer les partenariats et faire progresser le dossier de la prévention de la pollution.

Personnel du ministère de l'Environnement

- ◆ Le ministère a donné à des agents de l'environnement un cours sur l'exploitation minière. Le cours, qui a eu lieu à Timmins, a permis de faire le point sur les plans et les programmes de prévention du ministère.
- ◆ Le personnel des points de service et des cadres du ministère ont participé à une série d'ateliers de sensibilisation-formation sur la norme ISO 14000. La formation a surtout porté sur les aspects de la norme ISO 14000 qui s'appliquent aux petites et aux moyennes entreprises.
- ◆ Des membres du personnel des sept directions régionales du ministère ont participé à un atelier d'une demi-journée sur la prévention de la pollution. Au moins 95 employés du ministère y étaient présents.
- ◆ Un cours de formation de deux jours sur l'écologisation de l'industrie a abordé les systèmes de gestion de l'environnement, la norme ISO 14000 et la prévention de la pollution

Outils

- ◆ Les guides de prévention de la pollution, les systèmes de gestion de l'environnement, les études de cas, les bandes vidéo et les codes de bonne pratique environnementale sont tous des outils que l'on peut utiliser pour aider les groupes de clients. Un grand nombre de ces outils ont été mis au point grâce à des partenariats de prévention de la pollution. Ils sont conçus en fonction des besoins particuliers des entreprises industrielles et commerciales. Les autres outils ont des applications générales. Nous en donnons quelques exemples plus bas.
- ◆ Le guide intitulé *Pollution Prevention Planning – Guidance Document and Workbook* (1995) renferme des renseignements généraux sur la prévention de la pollution. Il a été rédigé à l'intention du monde des affaires.
- ◆ Le CCME a publié, en 1996, le document intitulé *Un engagement national pour la prévention de la pollution*. Il y décrit ses perspectives, sa mission et ses objectifs. On y trouve aussi des définitions pour les gouvernements du Canada.

- ◆ Le document intitulé *Environmental Code of Management Practice for Minilabs* (1994) décrit un système de gestion de l'environnement que peuvent utiliser les minilaboratoires de développement de photos pour réduire leur production de déchets, conserver l'eau, réduire leurs rejets de sels d'argent dans les égouts, prévenir les déversements et éliminer les mauvaises méthodes d'exploitation.
- ◆ Le guide intitulé *Metal Finishing Pollution Prevention Guide* (1995) est un ouvrage pratique destiné aux installations de traitement des surfaces métalliques qui désirent prévenir la pollution.
- ◆ Le document intitulé *Environmental Code of Management Practice for Laundry Operations* (1996) décrit un système de gestion de l'environnement que peuvent utiliser les buanderies pour réduire leur quantité de déchets et prévenir les rejets polluants dans l'environnement.
- ◆ La bande vidéo intitulée *Pollution Prevention for the Printing and Graphics Sector* (1994) est utilisée à l'occasion des salons commerciaux de l'industrie de l'imprimerie et des procédés graphiques pour favoriser la prévention de la pollution.
- ◆ La bande vidéo intitulée *Rethink Pollution – Prevention Pays* (1995) présente les notions de base de la prévention de la pollution. Elle est utilisée à l'occasion des ateliers de sensibilisation.
- ◆ Le guide intitulé *Guide to Pollution Prevention for Municipalities* (publié en 1996 par la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth) est un ouvrage pratique sur les mesures de prévention que peuvent prendre les municipalités et les organismes gouvernementaux.
- ◆ Le guide intitulé *Guidebook for Printing and Graphics Industry* est destiné aux imprimeurs qui veulent adopter un système de gestion de l'environnement. On y trouve des conseils précis sur l'observation des normes antipollution et les techniques de prévention de la pollution.

4. Initiatives montrant du leadership

Les initiatives décrites plus bas illustrent ce que le ministère et ses collaborateurs font pour intégrer les principes de la prévention et de la gestion de l'environnement dans d'autres outils de protection de l'environnement.

Air pur Hamilton

La formation du comité Air pur Hamilton et de deux autres comités représente la deuxième étape de cette initiative.

La première étape a consisté à étudier les effets sur la santé de la pollution atmosphérique relevée à Hamilton, puis à les cataloguer selon une échelle d'importance. On a trouvé que les particules inhalables présentaient les risques les plus élevés dans la région. Le comité Air pur Hamilton s'efforce de mettre à exécution des plans de lutte antipollution pour réduire les rejets de fines particules dans l'atmosphère. Grâce à cette initiative, la teneur dans l'air des particules inhalables avait diminué de 20 p. 100 entre 1991 et 1997.

Son plan antipollution ayant été retenu parmi les dix meilleures stratégies mises en œuvre dans le monde pour améliorer le milieu de vie, Air pur Hamilton a remporté, en 2000, le Prix international de Dubai, décerné par les Nations Unies aux organismes qui s'illustrent dans le domaine des « meilleures pratiques » visant à améliorer l'habitat humain, l'économie et la qualité de vie.

Le comité Air pur Hamilton et trois sous-comités poursuivent leurs travaux avec une forte collaboration des principaux intéressés. Ceux-ci comprennent les trois paliers gouvernementaux, les entreprises industrielles

locales, des consultants et des groupes de défense de l'environnement de la région de Hamilton, l'Université McMaster et le Collège Mohawk.

Partenariat pour le nautisme écologique

Le partenariat pour le nautisme écologique est le moyen que l'on a choisi pour favoriser l'écologisation des marinas sans avoir à régir formellement l'industrie de la navigation de plaisance. Le partenariat encourage les plaisanciers à protéger l'environnement. Entre autres réalisations, il a distribué, en avril 1997, un guide sur l'éconautisme à près de un millier de marinas et de clubs de navigation de plaisance de l'Ontario. Au moins 100 exploitants de marina ont reçu une formation pour mettre en pratique les principes du nautisme écologique. Grâce aux efforts que l'on a faits au cours des trois dernières années, neuf fabricants ont obtenu le certificat du programme Choix environnemental et peuvent mettre l'Éco-Logo sur 45 produits

Méthodes de production non polluantes

Le ministère a lancé le programme des méthodes de production non polluantes pour fournir des conseils et de l'aide aux industries ontariennes. Il les aide entre autres à rédiger et à mettre en œuvre des plans pour conserver l'énergie et les ressources, et leur faire connaître les innovations dans le domaine des écotechniques.

Les organismes suivants sont associés au partenariat pour le nautisme écologique :

- ◆ Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques
- ◆ Escadrilles canadiennes de plaisance
- ◆ Ontario Boating Forum
- ◆ Ontario Marine Operators Association
- ◆ Ontario Sailing Association
- ◆ Environnement Canada
- ◆ Programme Choix environnemental
- ◆ Collège Georgian

Le ministère a parrainé :

- ◆ 30 écotechniques;
- ◆ 15 études d'écologisation de procédés industriels;
- ◆ 11 techniques d'adaptation antipollution en milieu industriel;
- ◆ 2 techniques d'adaptation pour conserver l'énergie en milieu industriel;
- ◆ une étude de faisabilité relative à la conservation de l'énergie en milieu industriel.

Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat canadien

Mesures volontaires et registre inc. (MVR) est une société autonome et sans but lucratif qui cherche à encourager les organismes des secteurs privé et public à limiter volontairement leurs émissions nettes de gaz à effet de serre, afin d'agir dans le sens des objectifs du Canada en matière de changement climatique. Le taux de participation croît sans cesse depuis le lancement du programme, à la fin de 1994. Aujourd'hui, plus de 900 organismes, de tous les secteurs de l'économie, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, sont inscrits au registre. Le programme compte 342 participants en Ontario.

En 1997, MVR inc. a terminé sa transformation d'un programme « couvé » par le gouvernement en un programme autonome fonctionnant grâce à un partenariat entre les secteurs privé et public. En novembre 1996, l'Ontario s'est engagé à réduire les rejets de gaz à effet de serre associés aux activités du gouvernement. L'objectif est de réduire les rejets de 40 p. 100 par rapport aux rejets enregistrés en 1990. Le gouvernement ontarien

pense toujours qu'il aura atteint cet objectif quand il publiera les résultats définitifs.

En juin 1998, la société MVR inc. a remplacé la base de données du registre par un système de recherche documentaire, que les participants ont fort bien accueilli. En avril 1999, elle a installé un nouveau système d'inscription en ligne, ce qui facilite les inscriptions, ainsi que la mise à jour des renseignements sur les organismes inscrits. Elle a adopté récemment un système de participation plus rigoureux qu'auparavant. Le nombre de plans de lutte contre les gaz à effet de serre qui paraissent au registre a été multiplié par deux entre 1997 et 2000. Le registre comprenait 757 plans en 2000. La moitié des plans sont régulièrement actualisés au moyen d'un rapport d'étape.

Le ministre de l'Environnement et le ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie continuent d'appuyer le programme de mesures volontaires et veulent y faire participer tous les secteurs de l'économie.

Partenariat avec l'association environnementale d'Emery Creek

Depuis 1997, l'association environnementale d'Emery Creek (ECEA) a étendu ses activités au secteur de Weston, à Toronto. L'ECEA a publié cinq numéros du *Journal of Pollution Prevention*, où elle a décrit 18 succès d'entreprises locales. Elle organise avec l'école Gulfstream des activités de plantation d'arbres et deux journées annuelles de nettoyage (l'une à l'automne et l'autre pendant le Jour de la Terre).

L'ECEA tient régulièrement, à l'intention d'entreprises et de résidants, des séminaires sur des

Quelques prix remportés récemment par l'association environnementale d'Emery Creek

1997

Certificat de citoyenneté de l'environnement, décerné par le ministre fédéral de l'Environnement

1998

Prix d'excellence du Plan d'assainissement (secteur de Toronto)

1998

Prix d'excellence, catégorie Leadership, décerné par le ministre de l'Environnement dans le cadre du Programme des promesses de prévention de la pollution

Quelques réussites dans le secteur des soins de santé

Baxter Corp. Alliston, Ontario

Grâce à une étude d'environnement et d'énergie, parrainée par le ministère de l'Environnement, la société Baxter Corp., un grand fabricant international de produits de soins de santé, a pu établir des priorités et concevoir de nouveaux projets d'écologisation. Les auteurs de l'étude ont noté, entre autres, plusieurs façons de réduire la quantité d'intrants et la production de déchets. En réutilisant les eaux de procédé et en séparant les flux de déchets, la société Baxter a pu réduire sa consommation d'électricité de 7 p. 100 et sa consommation d'eau de 40 p. 100.

Quelques anciens parraineurs de l'ECEA

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

Association canadienne des industries de l'environnement (Ontario)

Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada

Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol (section de l'Ontario)

Environnement Canada

Industrie Canada

Ontario Natural Gas Association

sujets environnementaux. Elle a tenu en 1998 des séminaires communautaires sur le compostage et l'élimination des déchets ménagers dangereux, ainsi qu'un séminaire, destiné aux entreprises, sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

L'ECEA a travaillé avec le ministère et le Centre canadien de la prévention de la pollution pour créer un guide sur les normes de l'ISO et les systèmes de gestion de l'environnement. Le guide renferme une description des réalisations accomplies par des entreprises d'Emery Creek.

L'ECEA prend une part active aux travaux des tables rondes canadiennes sur la prévention de la pollution qui se sont réunies en 1997, 1998 et 1999. Au cours des quelques prochaines années, l'association continuera d'élargir son programme de séminaires, d'ateliers et de cours de formation. Elle continuera aussi de participer à des activités organisées par des écoles et des groupes locaux.

Le site Web de l'ECEA se trouve à l'adresse www.interlog.com/~emery.

Conférence sur l'environnement et l'énergie de l'Ontario

La conférence annuelle sur l'environnement et l'énergie est une occasion pour l'industrie, des groupes non gouvernementaux et des particuliers d'échanger des idées et de découvrir de nouveaux procédés et de nouvelles écotechniques pour conserver les ressources et prévenir la pollution. Il s'agit de la plus grande conférence ontarienne consacrée à l'environnement et à l'énergie.

Plus de 600 délégués assistent chaque année à la conférence, où

on aborde des sujets comme la réforme des règlements, les nouvelles orientations du gouvernement, les systèmes de gestion de l'environnement et l'expansion commerciale.

La conférence de 1996, dont le thème était *Fast Forward 2000*, avait pour principal objectif de doter les entreprises des outils dont elles ont besoin pour relever les défis du XXI^e siècle. L'ouverture officielle du Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes (BPEEC) a eu lieu à la conférence de 1997 (*Winning in the New Environment: Successful Strategies for Managing Change*). Unique en son genre, ce bureau virtuel a été créé par des associations industrielles, des établissements publics et le gouvernement pour fournir sur Internet une foule de renseignements grâce auxquels les petites et les moyennes entreprises peuvent améliorer leur performance environnementale. À la conférence de 1998 (*Solutions that Don't Cost the Earth*), on a souligné les efforts de 12 entreprises qui ont réussi le programme de mise en œuvre de la norme ISO 14001.

Le ministère de l'Environnement a récemment créé un partenariat avec la Fondation GLOBE Canada pour parrainer une nouvelle conférence sur l'environnement et l'énergie, qui a eu lieu pour la première fois en janvier 2001. Le partenariat veut que cette conférence, qui est aussi un salon commercial, devienne la plus importante manifestation de ce genre en Amérique du Nord relativement aux marchés du territoire des Grands Lacs.

Enviro-Net : la prévention de la pollution dans le secteur des soins de santé

Le site Web Enviro-Net est une entreprise financée par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de l'Ontario. Il a été lancé après une consultation d'organismes de santé et d'organismes non gouvernementaux, et à la suite d'un programme de formation que les deux ministères ont offert aux personnes qui travaillent dans le secteur des soins de santé de l'Ontario.

Le site Web fournit aux professionnels de la santé de l'information et des documents sur des produits et des services leur permettant d'offrir des soins de santé de haute qualité, tout en favorisant la prévention de la pollution et le développement durable.

On y trouve aussi une gazette électronique, tout ce qu'il y a de nouveau au sujet des règlements, des passerelles vers d'autres sites Web consacrés à la prévention de la pollution et aux soins de santé, et de l'information sur des conférences, des cours de formation, les enjeux environnementaux associés aux soins de santé, la gestion de l'environnement et les certificats d'accréditation. Le site Web se trouve à l'adresse www.c2p2online.com.

Stratégie éco-industrielle

Par sa stratégie éco-industrielle, le ministère appuie la croissance des éco-entreprises de l'Ontario. En les aidant à accroître leur taux de croissance, il a favorisé l'expansion de l'industrie des techniques environnementales – un aspect clé du plan de protection de l'environnement de l'Ontario.

Grâce à ses activités internationales, le ministère a aidé de nombreuses entreprises à prospecter ou à garantir des marchés d'exportation d'une valeur de 200 millions de dollars. Plus le secteur des éco-entreprises est vigoureux, plus il favorise les succès en Ontario, au Canada et à l'étranger.

Le ministère a distribué, au Canada et à l'étranger, au moins 6 000 exemplaires de l'édition 1998-1999 de son répertoire des éco-entreprises ontariennes. On peut maintenant télécharger le répertoire à partir du site Web www.envirodirectory.on.ca.

Hamilton District Autobody Repair Association Partnership

Le Hamilton District Autobody Repair Association Partnership (HARA) incite ses membres et les ateliers de réparation de carrosseries de l'Ontario à prévenir la pollution. Il a remporté, en 1994, le Prix du leadership en prévention de la pollution après avoir encouragé ses membres à réduire la quantité de solvants qu'ils utilisent et à remplacer leurs pistolets à peinture conventionnels par des pistolets à haut volume et basse pression. Depuis 1994, le HARA a élargi son champ d'activité et collabore avec d'autres associations d'ateliers de réparation de carrosseries des régions environnantes pour favoriser la prévention. Il a coordonné plusieurs ateliers et séminaires avec des associations de London, de Sarnia, de Toronto, d'Oshawa, de Waterloo et de St. Catharines. Ces ateliers ont été très bien accueillis partout en Ontario. Le ministère négocie actuellement le libellé d'un mémoire d'entente avec ce secteur pour établir des objectifs à atteindre dans trois ou cinq ans. Les mesures que

Réussite au niveau P2 d'un atelier de réparation de carrosseries

L'entreprise Dundas Valley Collision a reçu, en 1996, le prix d'excellence du Programme des promesses de prévention de la pollution. Elle avait installé un circuit de récupération des solvants usés, une enceinte de lavage de pistolets à peinture et des pistolets à haut volume et faible pression. Ces mesures lui ont permis de réduire la quantité de solvants qu'elle utilise, celle-ci étant passée de 1 620 litres en 1995 à 608 litres en 1996, ce qui représente une économie annuelle de 815 \$ en frais d'élimination de solvants. Grâce à son circuit de récupération-recyclage de solvants, elle a réduit sa facture annuelle de solvants d'un montant de 1 295 \$. Par les économies qu'elle a réalisées, elle a pu récupérer en un an les capitaux qu'elle avait immobilisés.

prendront les ateliers aideront l'Ontario à atteindre l'objectif du plan de lutte contre le smog, qui consiste à réduire les rejets de COV de 45 p. 100 d'ici à 2015.

Le mémoire d'entente comprendra des dispositions relatives à la formation en prévention de la pollution et en conservation des ressources que devra suivre le personnel des quelque 2 000 ateliers de réparation de carrosseries de l'Ontario. On a entrepris des discussions avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour que le cours de formation soit offert par le réseau des collèges communautaires, au moyen des toutes dernières techniques d'enseignement interactif par Internet.

Programme binational du lac Supérieur

Le groupe EcoSuperior, un organisme œuvrant pour la prévention de la pollution à Thunder Bay et dans la région environnante, a entrepris divers travaux pour atténuer la pollution par le mercure. Ses efforts sont appuyés par la Great Lakes Renewal Foundation, le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Environnement Canada et des partenariats noués avec la ville de Thunder Bay et des entreprises locales du secteur, de Thunder Bay à Sault Ste. Marie.

Voici quelques-unes des activités qu'il entreprend actuellement :

- ◆ Le groupe organise la récupération et le recyclage de vieux thermostats à mercure et de piles à Thunder Bay, à Sault Ste. Marie et dans les municipalités situées entre les deux villes. Il aide ainsi à réduire le nombre de batteries contenant du mercure qui aboutissent dans des décharges.

- ◆ Il organise le recyclage de lampes fluorescentes dans des établissements publics, des établissements commerciaux et des usines afin de réduire le nombre de lampes contenant du mercure qui aboutissent dans des décharges.
- ◆ Il fait connaître les succès en prévention de la pollution au moyen d'une gazette, d'un site Web (www.ecosuperior.com) et d'autres outils de communication.

Sentinelles de l'air

Sentinelles de l'air est un partenariat entre le gouvernement, l'industrie et des élèves de la 10^e année au CPO. Ses participants surveillent la qualité de l'air en prélevant et en analysant des échantillons d'air. Le programme vise à mieux faire connaître les enjeux associés à la pollution atmosphérique. Outre la sensibilisation, les élèves se familiarisent avec des méthodes et des applications scientifiques. Participent pour l'instant au programme 14 écoles de divers endroits de la province, ainsi que six parraineurs : Dofasco Inc., Shell Canada Limitée, General Motors du Canada Limitée, Petro-Canada, Ontario Power Generation Inc. et St. Lawrence Ciment Inc.

Le programme est multidisciplinaire. Les élèves apprennent un tas de choses sur la chimie, la géographie, les mathématiques, la biologie et les sciences physiques se rapportant à la pollution atmosphérique et à la lutte contre celle-ci. Il est articulé autour d'un programme d'études comprenant des leçons en salle de classe, des expériences de laboratoire, des ressources et des activités liées à la pollution de l'air. Le programme d'études comprend une unité d'étude autonome ou un club de sciences, qui consiste en le

Les Sentinelles de l'air veulent souligner la contribution des parraineurs suivants :

Dofasco Inc.

Shell Canada Limitée

General Motors du Canada Limitée

Petro-Canada

St. Lawrence Ciment Inc.

Ontario Power Generation Inc.



prélèvement et l'analyse d'échantillons d'air pendant plusieurs années de suite. Les élèves étudient les techniques de surveillance de la qualité de l'air et d'observation météorologique. Ils apprennent tout particulièrement à surveiller la couche d'ozone et à déterminer la teneur de l'air en particules fines, en métaux, en oxydes de soufre, etc., puis à relever les rapports entre les activités humaines, les conditions météorologiques et la pollution atmosphérique. Un site Web créé récemment permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances et de télécharger des données sur la qualité de l'air et les conditions météorologiques. Ils peuvent ensuite discuter de leurs constatations avec des élèves de partout en Ontario.

Le site Web du programme se trouve à l'adresse www.partnersinair.org.

Mercury Elimination and Reduction Challenge (Pollution Probe)

L'organisme Pollution Probe poursuit les travaux associés à son programme baptisé « Mercury Elimination and Reduction Challenge » (MERC). Il a en effet entrepris, au cours des 12 derniers mois, de vastes travaux de recherche sur le mercure présent dans les appareils électriques. Son programme est financé par le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Environnement Canada, la Commission de coopération environnementale et la Salamander Foundation. L'Ontario a créé un partenariat avec Pollution Probe et des hôpitaux dans le but d'éliminer l'utilisation de mercure dans le secteur des soins de santé. En outre, des délibérations ont été engagées avec des dentistes afin

de réduire les rejets de mercure associés à la dentisterie.

Le ministère de l'Environnement participe aussi aux activités suivantes : les normes pancanadiennes sur le mercure (établies par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement); la stratégie binationale sur les produits toxiques dans les Grands Lacs; l'accord Canada-Ontario (plan ontarien de lutte contre le mercure). Le ministère participera aussi à la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action régional nord-américain sur le mercure, un plan rédigé par la Commission de coopération environnementale.

On a réduit les rejets de mercure de 73 p. 100 depuis 1988. Les nouvelles normes devraient permettre d'élever ce pourcentage à 81 p. 100 d'ici à 2006.

Plan d'assainissement

Le ministère de l'Environnement est bien résolu à faire progresser la dépollution des Grands Lacs en 2001 et au cours des années à venir. Le Plan d'assainissement n'a pas pour seul objectif de remettre en état les milieux naturels dégradés. Il vise aussi à prévenir la pollution à la source. Conformément à l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, le Plan d'assainissement renferme des mesures en vue d'éliminer la presque totalité des rejets de substances toxiques rémanentes. Plusieurs comités sont associés au réseau de l'Initiative éco-communautaire.

Depuis 1997, l'Ontario a affecté la somme de 29 millions de dollars à des travaux de dépollution entrepris dans les secteurs visés par le Plan d'assainissement. Ces fonds proviennent du Fonds provincial de protection des eaux.

Les écoles suivantes participent au programme Sentinelles de l'air :

A.B. Lucas Secondary School
London (Ontario)

Birchmount Collegiate Institute
Toronto (Ontario)

Cobourg District Collegiate Institute West
Cobourg (Ontario)

Hammaraskjold High School
Thunder Bay (Ontario)

Huntsville High School
Huntsville (Ontario)

Lorne Park Secondary School
Mississauga (Ontario)

Monsignor Percy Johnson Secondary School
Rexdale (Ontario)

Northern Collegiate Institute
Sarnia (Ontario)

Riverside Secondary School
Windsor (Ontario)

Sir Allan MacNabb Secondary School
Hamilton (Ontario)

St. Thomas Aquinas Secondary School
Oakville (Ontario)

Sudbury Secondary School
Sudbury (Ontario)

West Carleton High School
Dunrobin (Ontario)

Widdifield Secondary School
North Bay (Ontario)

Les groupes locaux associés au Plan d'assainissement ont beaucoup contribué à la dépollution des Grands Lacs. Le gouvernement a investi jusqu'à présent plus de 300 millions de dollars pour remettre en état les zones de préoccupation des Grands Lacs. On a noté d'importantes améliorations.

Voici quelques réussites :
Le port de Collingwood a été rayé de la liste des zones de préoccupation. Le port de Spanish, la baie Jackfish, le port de Peninsula, la baie Nipigon et le port de Wheatley seront bientôt remis en état. Dans les Grands Lacs, on a réussi à améliorer la qualité des habitats du poisson et de la faune, et les populations de poissons et d'animaux sauvages y sont plus nombreuses.

Quatre espèces de poissons qui avaient pratiquement disparu du lac Ontario, soit le touladi, l'esturgeon jaune, le cisco et le chabot de profondeur, sont de retour dans le lac. On a noté une diminution de la teneur en BPC de la chair du saumon et de la truite.

Grâce à une réduction spectaculaire de la concentration de DDT et de BPC dans les eaux des Grands Lacs, le goéland argenté n'a plus du tout de troubles de reproduction, et les populations de l'aigle à tête blanche croissent à un taux annuel de 15 à 30 p. 100 dans le bassin du lac Ontario.

Dans le lac Supérieur, on a noté un rétablissement presque complet des espèces de poissons indigènes et le touladi s'y reproduit naturellement. Dans le lac Huron, les populations de touladis sont de nouveau présentes dans le secteur de Parry Sound (la baie Géorgienne).

Dans la rivière Niagara, on a assoupli les mises en garde relatives à la consommation de truite et de saumon, et la teneur en BPC de la chair des jeunes poissons est inférieure à la concentration maximale admissible établie conformément à l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. À Niagara-on-the-Lake, la concentration de BPC dans les eaux de la rivière est inférieure à la concentration maximale admissible établie conformément à l'Accord pour protéger la faune piscivore. La diminution de la teneur en BPC de la chair de la queue à tache noire est particulièrement spectaculaire.

Plan de lutte contre le smog

Le Plan de lutte contre le smog en Ontario rassemble près de 200 porte-parole du gouvernement, de l'industrie, du milieu universitaire, du secteur des municipalités et des groupes œuvrant dans les domaines de l'environnement et de la santé. Ses signataires se sont engagés à prendre volontairement des mesures pour réduire les rejets de polluants qui sont à l'origine du smog. L'objectif est de réduire ces rejets de 45 p. 100 d'ici à 2015, par rapport à ce qu'ils étaient en 1990.

Les signataires se sont aussi engagés à élaborer une stratégie de lutte contre les particules fines, l'objectif provisoire étant de les réduire d'au moins 10 p. 100. Jusqu'à présent, les activités que l'on a planifiées ou entreprises représentent une réduction des rejets d'oxydes d'azote (NOx) de 242 000 tonnes et une réduction des rejets de composés organiques volatils (COV) de 228 000 tonnes. On a donc réduit les rejets de NOx de 80 p. 100. Pour les COV, le pourcentage de réduction est de 60 p. 100. Une équipe d'intéressés est en train de planifier

d'autres mesures pour réduire encore davantage les rejets de NOx et de COV. Font partie de cette équipe des porte-parole de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux, du ministère de l'Environnement et d'autres paliers gouvernementaux.

Voici quelques réalisations notables :

- ◆ Le ministère a lancé le programme Air pur Ontario pour réduire de 22 p. 100 la quantité de polluants associés au smog que rejettent les véhicules immatriculés dans le secteur ciblé. Tout indique que l'on atteindra cet objectif dans les délais prévus.
- ◆ Le ministère a lancé le projet pilote d'échange de droits d'émission.
- ◆ Le ministère oblige les installations de transvasement d'essence à récupérer les vapeurs d'essence. Cette mesure préviendra annuellement le rejet dans l'atmosphère de 19 000 tonnes de polluants associés au smog.
- ◆ Grâce à des mesures prises par l'industrie, dont la modernisation de chaudières et d'appareils de chauffage, l'installation de dispositifs antipollution sur des réservoirs et la gestion des solvants et des peintures, on prévoit réduire les rejets de NOx et de COV de 40 000 tonnes par année.
- ◆ Le ministère a proposé d'adopter des règlements s'appliquant au secteur de l'électricité, où s'exercera bientôt la concurrence. Le ministère propose entre autres de limiter à un certain seuil la quantité de NOx et de SO₂ que peuvent rejeter les producteurs d'électricité, dans tout le secteur de l'électricité. En outre, la centrale de Lakeview devra cesser de brûler du

charbon au plus tard en 2005. Le ministère a aussi publié un document de discussion sur le projet d'échange de droits d'émission.

- ◆ Le ministère a lancé l'initiative Qualité de l'air Ontario, centrée sur la modernisation du système d'avertissement de risques de smog et un site Web (www.qualitedelairontario.com), où l'on obtient des prévisions sur la qualité de l'air et des renseignements sur les mesures que l'on peut prendre pendant un épisode de forte pollution par le smog.
- ◆ Le ministère a affecté plus de quatre millions de dollars pour moderniser le réseau de surveillance de la qualité de l'air de l'Ontario. Le réseau est maintenant l'un des plus modernes et des mieux outillés d'Amérique du Nord.
- ◆ Le ministère a mis au point un plan proposant des mesures que les municipalités, l'industrie et le grand public peuvent prendre pendant un épisode de forte pollution par le smog.
- ◆ Le gouvernement de l'Ontario a présenté ses arguments à la Cour suprême des États-Unis, qui devait trancher une affaire opposant l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et une coalition d'entreprises et de quelques États américains qui ne voulaient pas qu'on les oblige à réduire leurs rejets de NOx. La Cour suprême a tranché en faveur de l'EPA, à laquelle le gouvernement ontarien avait donné son appui. Cette décision de la Cour suprême devrait aider à réduire la quantité de polluants atmosphériques provenant du Midwest américain et qui aboutissent en Ontario. Plus de la moitié des polluants qui sont à l'origine du smog en Ontario provient des États-Unis.

Quelques groupes des industries de transformation qui sont associés au Plan de lutte contre le smog

- ◆ **Rejets de NOx et de COV**
 - Industrie métallurgique
 - Fabrication de produits chimiques
 - Industrie pétrolière
- ◆ **Traitement des surfaces métalliques**
 - Construction de véhicules automobiles
 - Réfection des peintures d'automobiles
 - Transformation du bois
- ◆ **Enduits et revêtements pour le marché de consommation**
 - Boîtes de conserve
 - Traitement des surfaces métalliques
- ◆ **Utilisation générale de solvants**
 - Imprimerie et procédés graphiques
 - Traitement des matières plastiques
 - Dégraissage
 - Préparations de produits antiparasitaires
 - Fabrication de caoutchouc

Guides sectoriels sur la conservation des ressources

Les guides et les protocoles sectoriels aident les entreprises à relever des façons de conserver les ressources et de réduire leur production de déchets. La rédaction des guides a donné lieu à une coopération de longue durée entre le ministère de l'Environnement et des associations ou des clients de l'industrie.

Plusieurs guides destinés aux divers secteurs ont été publiés, dont les suivants : *ISO 14000 Guidance Document for a Business Community – Environmental Management Systems; Environmental Performance and Competitive Advantage: A Business Guide; Applying Sustainable Development to Business – Realizing the Benefits.*

Bien d'autres guides ont été rédigés sur les économies qu'il est possible de réaliser par la conservation des ressources dans un secteur en particulier. Voici quelques-uns des secteurs pour lesquels on a rédigé un guide :

- ◆ fabrication de pièces d'automobiles;
- ◆ services d'alimentation;
- ◆ transformation de produits laitiers;
- ◆ traitement de l'eau et épuration des eaux usées (municipalités);
- ◆ traitement des matières plastiques et retraitement;
- ◆ fabrication de savons, de détergents et de produits connexes;
- ◆ fabrication d'adhésifs, de peintures et de produits de revêtement;
- ◆ industrie de la viande et de la volaille (le guide a été mis à jour en juillet 1999);

- ◆ immeubles à bureaux.

Initiative Air Toronto

Lancée en 1997, l'Initiative Air Toronto est l'une des activités que le bureau de district du ministère, à Toronto, entreprend pour assainir l'air. Au cours des quatre dernières années, les activités de l'Initiative Air Toronto ont été articulées autour de trois grands objectifs : *obtenir des résultats tangibles relativement à la lutte contre la pollution atmosphérique; faire mieux connaître les enjeux associés à la qualité de l'air à Toronto; créer des partenariats pour améliorer la qualité de l'air et conscientiser le public.* Entre autres activités, le ministère a fait des inspections, établi des liens avec les scientifiques de la Direction de la surveillance environnementale, conscientisé les intéressés et favorisé la création de partenariats avec des organismes représentant les entreprises de nettoyage à sec et les ateliers de réparation de carrosseries.

Pendant l'année budgétaire 2000-2001, l'Initiative Air Toronto a fait fond sur les activités passées. Voici quelques activités que le ministère a entreprises en 2000-2001 :

- ◆ le ministère a fait des inspections pour vérifier si l'on observait le *Règlement de l'Ontario 346* en ce qui concerne les rejets de polluants atmosphériques;
- ◆ il a élaboré une méthode communautaire pour réduire la quantité globale des polluants rejetés dans l'atmosphère;
- ◆ il a continué de nouer des partenariats avec le secteur de la réparation de carrosseries.

Pas seulement en Ontario...

Le ministère de l'Environnement continue de travailler avec des organismes et des gouvernements pour uniformiser et bien coordonner les mesures de prévention de la pollution à l'extérieur de l'Ontario, et pour favoriser un bon échange des connaissances acquises et des leçons apprises. Environnement Canada est l'un des plus précieux collaborateurs du ministère pour la plupart des mémoires d'entente conclus avec l'industrie. La ville de Hamilton et d'autres gouvernements municipaux travaillent étroitement avec le ministère pour prévenir la pollution. Le ministère a également noué des liens étroits avec le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, le Centre canadien de la prévention de la pollution et l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis.

Le ministère participe aux travaux de comités internationaux mis sur pied pour prévenir la pollution. En sont des exemples les tables rondes annuelles (canadiennes et américaines) sur la prévention de la pollution et la table ronde sur la prévention de la pollution des Grands Lacs. Il siège aussi à divers comités axés sur l'échange d'information, dont le comité directeur du programme de l'organisme Pollution Probe baptisé *Towards Credible and Effective Voluntary Initiatives*, le comité d'intéressés du programme ARET (Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques) et le comité directeur du programme du Conference Board du Canada baptisé *Innovators in Environmental Action*. Par sa participation aux activités de ces groupes multipartites, le ministère de l'Environnement peut apprendre et partager, et acquérir les

meilleurs outils possibles pour assainir et protéger les milieux naturels.

La prévention de la pollution sur Internet

Alliance for Environmental Technology
<http://VirtualOffice.ic.gc.ca>

Centre canadien de la prévention de la pollution
<http://www.c2p2online.com>

Centre d'information sur la prévention de la pollution au Canada
<http://www3.ec.gc.ca/cppic>

Emery Creek Environmental Association
<http://www.interlog.com/~emery>

Environnement Canada
<http://www.ec.gc.ca>

Charte des droits environnementaux
http://www.ene.gov.on.ca/envision/env_reg/ebr/

Commissaire à l'environnement de l'Ontario
<http://www.eco.on.ca>

Table ronde sur la prévention de la pollution des Grands Lacs
<http://www.glrppr.uiuc.edu>

Healthcare Enviro-Net
[via:www.c2p2online.com](http://www.c2p2online.com)

Institut international du développement durable (IIDD)
<http://iisd1.iisd.ca/business/journey.htm>

Répertoire des éco-entreprises de l'Ontario
<http://www.envirodirectory.on.ca>

Ministère de l'Environnement de l'Ontario
<http://www.ene.gov.on.ca>
<http://www.qualitedelairontario.com>

Prévention de la pollution à l'intention des imprimeurs
<http://www.cleanprint.org>

Sentinelles de l'air
<http://www.partnersinair.org>

Bureau virtuel (Ontario)
<http://VirtualOffice.ic.gc.ca>

Water Environment Association of Ontario
<http://www.weao.org/index.htm>

Pour de plus amples renseignements

Plan de lutte contre le smog

Walter Chan

(416) 314-6419

chanwa@ene.gov.on.ca

Mémoire d'entente conclu avec
les fabricants de pièces d'automobiles

Stephen Neville

(416) 314-3910

nevillst@ene.gov.on.ca

Mémoire d'entente conclu avec
l'Association canadienne des
fabricants de produits chimiques

Kirsten Mania

(416) 327-8072

maniaki@ene.gov.on.ca

Air pur Hamilton

Denis Corr

(905) 521-7720

corrde@ene.gov.on.ca

Partenariat pour le nautisme
écologique

Michael Ray

(416) 314-3900

raymi@ene.gov.on.ca

Mesures volontaires et registre
inc. du Défi-climat canadien

Terry Stopps

(416) 314-4194

stoppste@ene.gov.on.ca

Partenariat avec *L'Emery Creek
Environmental Association*

Michael Ray

(416) 314-3900

raymi@ene.gov.on.ca

Conférence ontarienne sur l'environnement et l'énergie

Deborah Kukan

(416) 327-1492

kukande@ene.gov.on.ca

Stratégie éco-industrielle

Barbara Johnston

(416) 327-1453

johnstba@ene.gov.on.ca

Partenariat avec la Hamilton
District Autobody Repair
Association

Shiv Sud

(416) 314-7936

sudsh@ene.gov.on.ca

Programme binational du lac
Supérieur

Jake Vanderwal

(807) 475-1205

vanderja@ene.gov.on.ca

Élimination et réduction des
rejets de mercure

Ian Smith

(416) 327-7714

smithia@ene.gov.on.ca

Mémoire d'entente conclu avec
l'industrie du traitement des surfaces métalliques

Shiv Sud

(416) 314-7936

sudsh@ene.gov.on.ca



Mémoire d'entente conclu avec
les constructeurs de véhicules
automobiles
Kirsten Mania
(416) 327-8072
maniaki@ene.gov.on.ca

Sentinelles de l'air
Neera Shukla
(416) 314-7893
shuklane@ene.gov.on.ca

Prévention de la pollution
Stephen Neville
(416) 314-3910
nevillest@ene.gov.on.ca

Programme des promesses de
prévention de la pollution
Michael Ray
(416) 314-3900
raymi@ene.gov.on.ca

Mémoire d'entente conclu avec
l'industrie de l'imprimerie et des
procédés graphiques
Stephen Neville
(416) 314-3910
nevillest@ene.gov.on.ca

Plan d'assainissement
Gail Krantzberg
(416) 314-7973
krantzga@ene.gov.on.ca

Guides sectoriels sur la conserva-
tion des ressources
Aweys Yusuf
(416) 327-1455
yusufaw@ene.gov.on.ca

Initiative Air Toronto
Gary Miller
(416) 326-5713
millerga@ene.gov.on.ca

Programme Air pur Ontario
(inspection et entretien de
véhicules automobiles)
(888) 758-2999
www.airpur.com